

Afin de permettre le stationnement de véhicules techniques dédiés au tournage du film XXXXX, le stationnement courant est interdit du n° YY de la rue WWW 75007 au n° Y'Y' de la rue WW 75007 du lundi AA mai à Zh au mardi A'A' mai à MMh.

Un arrêté d'interdiction de stationnement sera affiché en Mairie et publié au BMO.

Tout véhicule ne respectant pas cet arrêté est susceptible d'être placé en fourrière.

Nom et portable du régisseur